L' A PROPOS

ASSOCIATION de PROTECTION du PATRIMOINE NATUREL et CULTUREL du CATESIS et de la VALLEE de la SELLE

Convocation à l' Assemblée Générale

Les membres de l' A PROPOS sont invités à participer à l' Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 7 Novembre 2014 à 18h30 à la Salle de conférence du Centre administratif Jean Pierre Couprie, rue du Marché aux Chevaux au CATEAU-CAMBRESIS (au sous-sol de la bibliothèque).

Ordre du jour:

- 1. renouvellement des cotisations
- 2. rapport moral
- 3. bilan financier
- 4. renouvellement du Conseil d' Administration (Tout membre à jour de sa cotisation peut faire acte de candidature, dès à présent, auprès d'un membre du Conseil d' Administration actuellement en place ou lors de l'Assemblée Générale elle-même)
- 5. réflexion sur les actions prioritaires à mener : Eolienne, Gaz de schiste, Panneau solaire, Maison passive, Remplacement de la station d'épuration, action pédagogique...
- 6. questions diverses

Vos connaissances, non encore adhérentes, seront les bienvenues à notre Assemblée Générale.

IMPORTANT

Nous vous rappelons que, pour la validité des délibérations, la présence d'un quart (1/4) des membres est obligatoire (article 11 de nos statuts).

Si vous ne pouvez pas assister, en personne, à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un mandataire muni du pouvoir ci-joint.

Attention, nul ne peut détenir plus de dix (10) pouvoirs. Contactez donc, auparavant, la personne que vous désirez voir vous représenter à l'Assemblée Générale.

Ce peut être, bien sûr, un membre du Conseil d'Administration ou tout autre membre de l' A PROPOS que vous aurez choisi.

Vous pouvez aussi nous faire parvenir ce pouvoir sans désigner de mandataire, après y avoir indiqué vos nom et prénom, votre adresse, et porté le lieu, la date et votre signature. Nous confierons alors ce pouvoir à l' un des membres du Conseil d'administration ou à un autre membre présent, et ceci bien entendu dans la limite de dix (10) pouvoirs maximum par personne.

→ Cotisation 2014

Elle reste fixée à 3 Euros, minimum, pour les membres actifs individuels, à 5 Euros pour les couples, à 15 Euros pour les membres bienfaiteurs, et à 60 Euros minimum pour les membres de droit.

Pour adhérer par correspondance, si vous ne pouvez pas a adhérer vos connaissances: → bulletin ci-dessous à comme LEPRETRE Aleth, Vice-Présidente, 11 rue du Culot 5 Mme BOUVART Christiane, Secrétaire adjointe, 9 rue de ou 03 27 84 54 22	compléter et à faire parvenir à: 59980 REUMONT 🕿 03 27 75 Fesmy - 59360 - LE CATEAU	20 15 2 03 27 84 13 77
M. BOUCHEZ Francis, Trésorier, 7 rue Pasteur – 59360 SA		
Mme,Mlle,M(nom,prénom)	Adresse:	
	Cotisation:	Euros
Mme,Mlle,M(nom,prénom)	Adresse:	
	Cotisation:	Euros
souhaitent soutenir l'action de l'A PROPOS, ci-jointEuros par chèque à l'ordre de l'A PROPOS.		